



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37027>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 26-37027

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Troyes Champagne Metropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006925000013

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=39787>

Identifiant interne de la consultation : M2026-004

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : François BAROIN

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/05/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maitrise d'oeuvre portant sur la reconstruction du terrain d'honneur du Stade de l'Aube-.

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Dans le cadre de sa compétence sport, Troyes Champagne Métropole favorise le développement des espaces sportifs. A ce titre, la Communauté d'Agglomération assure la reconstruction du terrain d'honneur du stade de l'Aube situé 42 avenue Robert Schumann à Troyes. Ce dernier accueille les rencontres de championnat de l'équipe de football de Troyes l'ESTAC. Le terrain d'honneur a fait l'objet d'une reconstruction en 2012/2013. Elle est équipée d'un réseau de drainage, d'un réseau d'arrosage intégré et d'un réseau de chauffage. Elle est également dotée d'un substrat élaboré de type microfibrilles synthétiques / granules de lièges / micro sable. Le terrain présente de nombreux désordres liés à sa vétusté. Il est donc nécessaire, à présent, de reconstruire la pelouse constituant l'aire de jeu et ses abords (la zone de sécurité et les zones techniques). A ce titre, il sera confié au titulaire du marché les missions suivantes : DIAG, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, OPC, AOR. En outre, le candidat, se verra confier 5 missions complémentaires. En application des articles L2113-10 du Code de la commande publique, le présent marché n'est pas alloti. En effet, son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le marché public est décomposé en 8 phases définies à l'article 3.2.3 du RC. Le présent marché public de maîtrise d'œuvre sera conclu sous la forme d'un marché ordinaire et sera traité à prix provisoires. La durée de validité du présent marché court à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de toute obligation en découlant du ou des lots travaux (période de garantie incluse). Les délais d'exécution seront fixés à l'article E2 de l'AE. Une visite des lieux est obligatoire (cf article 3-4 du RC).-

Lieu principal d'exécution du marché : Stade de l'Aube, 42 avenue Robert Schumann à Troyes

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : cf article 3-4 du RC

Autres informations complémentaires : Une visite des lieux est obligatoire (cf article 3-4 du RC). Forme juridique que devra revêtir le(s) soumissionnaire(s) : article 3-5 du RC. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de remise des offres. Quant au délai de validité des propositions négociées, il sera de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées. Négociations : cf article 7-3 du RC. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Critères de jugement des offres : -La valeur technique, notée sur 100 points, pondération 60%, jugée selon les sous-critères suivants et au regard du mémoire technique : La pertinence et la qualité de la méthodologie de travail envisagée par le candidat pour réaliser l'ensemble des missions de base et missions complémentaires (en phase conception et réalisation, capacités à accompagner le maître d'ouvrage ainsi que pour apprécier l'environnement du projet), sous-critère noté sur 30 points. La pertinence et la qualité du planning à barres détaillé par tâches et faisant apparaître la coordination des équipes et leurs missions (précision des points d'arrêts et des délais de validation, prise en compte des contraintes du dossier, des missions complémentaires, etc.), sous-critère noté sur 20 points. L'organisation, les interactions, l'articulation et l'expertise des moyens humains spécifiquement affectés au marché afin de répondre aux besoins du présent marché (nombre, rôle, tâche, expériences et compétences des intervenants), sous-critère noté sur 50 points. -Le prix des prestations, noté sur 100, pondération 30%, jugé au regard du montant total de rémunération (toutes missions confondues). -La performance environnementale, notée sur 100 points, pondération 10%, jugée selon le sous-critère suivant et au regard du mémoire technique : La qualité et la pertinence du SOPRE (schéma organisationnel du plan de respect de l'

environnement) décrivant l'organisation et la méthodologie privilégiées par le candidat afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement à toutes les phases du projet et en particulier lors des missions AVP, PRO, ACT et DET (recherches de variantes en phase AVP, prescriptions en ACT, contrôles en phase DET, etc.), sous-critère noté sur 100 points. Voies et délais de recours : cf article 9-2 du RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2026